

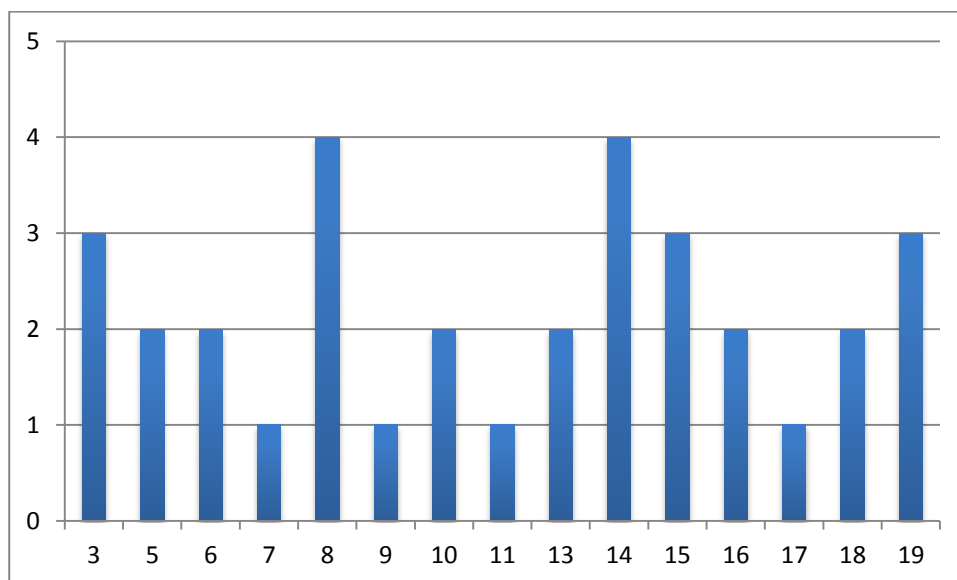
Série Sciences économiques et sociales

Écrit

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris).

Oral

Économie



Le jury a auditionné cette année 33 candidats, soit 5 de plus que l'an dernier (28) et 2 de plus qu'il y a deux ans (31), le calendrier de publication des résultats d'admission des autres Ecoles normales supérieures ayant été assez proche de celui de l'an dernier.

Les notes délivrées par le jury se sont échelonnées de 3/20 (note obtenue par trois candidats) à 19/20 (note obtenue par trois candidats), avec une moyenne de 11.48 (en baisse par rapport à celle de l'an passé qui était de 12,34). Ceci s'accompagne d'une légère augmentation de l'écart-type : 5 contre 4.52. La distribution des notes est relativement homogène, et ne présente pas les aspects d'une distribution normale. Nous comptons autant de candidats qui ont obtenu moins de 11/20 que de candidats qui ont obtenu une note supérieure à 11/20. Un tiers des candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 8/20 ; un tiers des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15/20. Il est également à noter que 20 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne.

L'épreuve est composée d'un entretien de trente minutes entre le candidat et les deux membres du jury.

Il est demandé au candidat d'effectuer une présentation dont la durée est limitée à vingt minutes à partir d'un dossier documentaire qu'il aura préalablement tiré au sort. La durée de l'exposé ne constitue pas un critère d'évaluation essentiel : un candidat ne sera pas sanctionné s'il a présenté un exposé de seize minutes par exemple. L'exposé est suivi d'un ensemble de questions-réponses d'une durée de dix minutes environ.

La grande majorité des candidats a fait preuve, cette année, d'une bonne gestion du temps, le jury n'ayant eu besoin d'interrompre que deux présentations pour dépassement du temps imparti. Un faible nombre de candidats n'ont tout de même pas eu assez de matière pour présenter un exposé suffisamment long. L'essentiel des écarts de notes est attribuable au différentiel observable quant au contenu des exposés et des réponses fournies lors de l'entretien.

Selon le jury, les candidats qui ont obtenu des notes supérieures ou égales à 13 sont ceux qui ont su proposer une vraie réflexion sur le thème du sujet. Ces candidats ont été capables d'identifier et de délimiter habilement les enjeux du sujet proposé, en sachant mobiliser leurs connaissances théoriques à bon escient, et en étant capables de les relier à l'actualité ou à l'histoire des faits le cas échéant. Pour cela, le jury salue la préparation et le niveau de ces candidats qui font souvent preuve d'une excellente maturité.

Tous les candidats ne font toutefois pas preuve de ces qualités et le jury déplore certaines lacunes dans la maîtrise de la forme de cet exercice oral. L'introduction est par exemple un révélateur de ces manques; les problématiques sont parfois insuffisamment développées, les choix de plan parfois hasardeux, la mise en perspective (historique, intellectuelle, ou autre) du sujet quelquefois superficielle. Le jury ne tient pas particulièrement à ce que les candidats présentent en introduction les documents du dossier à moins que cette présentation soit déjà analytique (par exemple, une mise en perspective des documents : en contradiction et qui révéleraient des oppositions théoriques...) Le corps de l'exposé donne parfois lieu à des confusions et révèle des connaissances lacunaires ou une mauvaise compréhension du sujet. Les documents introduisent souvent des notions théoriques au cœur de la résolution du sujet. Il faut les définir dans l'exposé et les approfondir. Les documents sont utilisés de manière superficielle et descriptive alors même qu'il s'y trouve de nombreuses illustrations et mécanismes théoriques. On regrette également l'absence d'adaptation des théories mobilisées au contexte économique actuel (par exemple, Fisher et les mécanismes de dette-déflation semblent plus proches du contexte économique actuel que la stagflation !).

Les questions-réponses qui constituent la seconde partie de l'exercice sont l'occasion pour le jury de reprendre certains points soulevés pendant l'exposé qui demandent des éclaircissements ou des précisions. Elles peuvent confirmer les lacunes des candidats qui ont avancé des éléments de réflexion sans pour autant bien en maîtriser tous les aspects. Elles peuvent au contraire permettre au candidat de d'afficher sa capacité à développer un vrai raisonnement économique.

Le jury regrette le manque de maîtrise quasi systématique de la comptabilité nationale, des lacunes fréquentes en histoire de la pensée économique mais aussi en histoire des faits. Par ailleurs, certains mécanismes ou théories ne sont pas maîtrisés par l'ensemble des candidats qui ont fait l'objet d'une interrogation à leur sujet (par exemple, l'efficacité marginale du capital chez Keynes). Enfin, le jury apprécie les représentations graphiques utilisées à bon escient. Les questions-réponses sont l'occasion de tester ce raisonnement graphique essentiel à la science économique.

Le jury tient également à souligner que peu de candidats ont choisi d'étirer en longueur des réponses à des questions précises. On peut comprendre qu'un candidat soit réticent à avouer son ignorance sur un point précis ou bien au contraire soit heureux de s'exprimer sur un terrain qu'il connaît bien ; toutefois il faut rappeler que cette séance de questions est brève et que le jury ne cherche pas à piéger les candidats mais avant tout à cerner leurs connaissances et leur capacité d'analyse.

Les dossiers proposés et tirés par les candidats relevaient tous du programme de préparation au concours pour cette épreuve et balayaient les grands thèmes de la macro-économie et de la micro-économie. La présence dans les dossiers de nombreux documents chiffrés permet aux candidats d'étoffer leurs exposés. La plus-value d'une présentation s'évalue alors par la capacité du candidat à prendre du recul sur ces documents et à les lier à des contributions théoriques qui permettent de les éclairer.

Les thèmes abordés étant variés et souvent reliés à l'actualité, le jury ne peut que conseiller aux candidats de lire attentivement les anciens rapports et les notes du Conseil d'Analyse Économique (<http://www.cae-eco.fr>) qui illustrent parfaitement l'approche attendue dans les exposés : une analyse claire des problèmes économiques observés à l'aide des éléments théoriques disponibles, c'est-à-dire pour les candidats au concours, ceux du programme.

Bibliographie indicative :

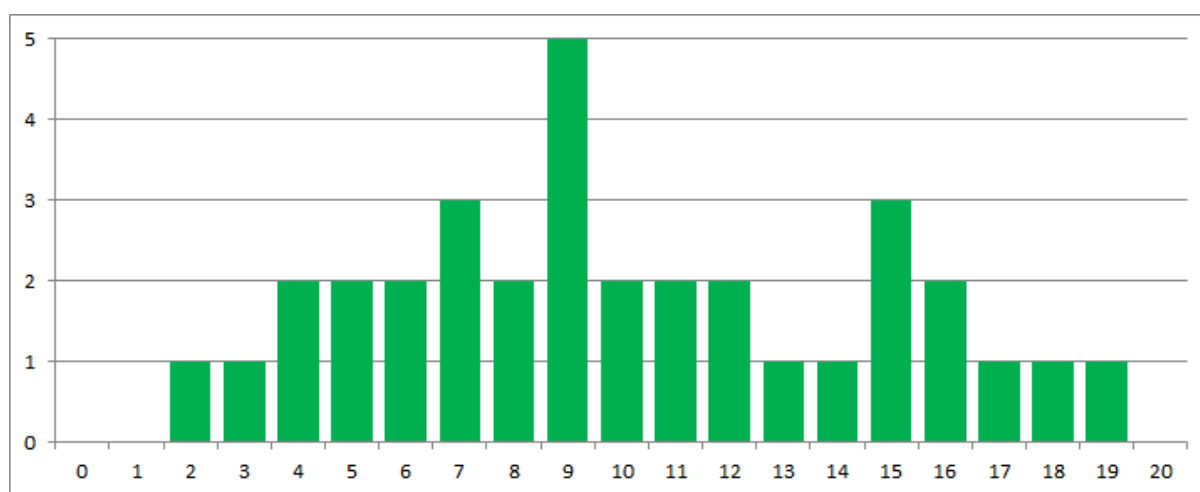
- Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, *Politique économique*. De Boeck, 3^{ème} édition, 2012.
- Olivier Blanchard et Daniel Cohen, *Macroéconomie*. Pearson, 6^e édition, 2013.
- Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Les ennemis de l'emploi : Le chômage, fatalité ou nécessité ?* Flammarion, 2015.
- Pierre Cahuc et André Zylberberg, *La microéconomie du marché du travail*, La Découverte, 2003.
- Daniel Cohen, *Les infortunes de la postérité*. Julliard, 2002.
- Daniel Cohen, *Richesse du monde, pauvreté des nations*. Flammarion, 1997

- Jean Gabszewicz., *La concurrence imparfaite*. La Découverte, 2003.
- Roger Guesnerie, *L'économie de marché*. Poche-Le Pommier, 2013.
- Edmond Malinvaud, *Voies de la recherche macroéconomique*. Odile Jacob, 1991.
- Pierre Picard, *Microéconomie*, tome 1. 8^e édition, Montchrestien, 2011.
- Pierre Picard et Bruno Jullien, *Microéconomie*, tome 2. 4^e édition, Montchrestien, 2011.
- Karl Popper, *La logique de la découverte scientifique* (Traduit de la 5^e éd. anglaise par N. Thyssen-Rutten et P. Devaux). Préface de Jacques Monod. Paris, Payot, 1973.
- Charles Prou et Bernard Walliser, *La science économique*, Editions du Seuil, 1988.
- Bernard Salanié, *L'économie sans tabou*, Le Pommier, 2011.
- Bernard Salanié, *Microéconomie : les défaillances du marché*, Economica, 1998
- Joseph E. Stiglitz, Jean-Dominique Lafay et Carl E. Walsh, *Principes d'économie moderne*. De Boeck, 4^e édition, 2014.
- Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*. Economica, 2015.
- Hal R. Varian, *Introduction à la microéconomie*. De Boeck, 8^e édition, 2015.
- Charles Wyplosz et Michael Burda, *Macroéconomie, Une perspective européenne*. De Boeck, 6^e édition, 2014.

Sociologie

Nombre de candidats et distribution des notes

Cette année, pour la première fois, 10 postes étaient ouverts au concours "Sciences sociales" de l'ENS de Lyon, soit deux fois plus que jusqu'à présent. Pour cette raison, le jury a auditionné 34 candidats cette année, soit un nombre légèrement supérieur à celui des autres années (26 candidats avaient été auditionné-e-s en 2014 et en 2015). La moyenne des notes n'est cette année que de 10,1 alors qu'elle dépassait 13/20 les deux années précédentes. Cette baisse s'explique en partie par l'élargissement du nombre de candidats auditionnés, et en partie par la volonté du jury de distribuer les notes attribuées sur la totalité de l'échelle possible : la plus petite note attribuée est ainsi de 2/20, et la plus forte est de 19/20. Le jury rappelle en effet qu'il s'agit d'un concours et non d'un examen de fin d'année. Les notes attribuées ne reflètent donc pas seulement un "niveau" en valeur absolue, mais un classement relatif parmi l'ensemble des candidats. Il est donc logique que ce classement soit centré autour de la moyenne, et que l'écart-type qui en résulte, de 4,8 cette année, soit significativement plus important que les années précédentes (3,7 en 2014 et également en 2015). Ce choix d'étaler plus fortement la notation n'empêche pas le jury, comme les années précédentes, de saluer la qualité générale de la préparation des candidats et de leurs enseignants, et d'attirer l'attention sur le fait que moins d'une demi-douzaine d'exposés ont obtenu une note inférieure ou égale à 5/20, sanctionnant une maîtrise réellement insuffisante de la nature de l'épreuve.



Nature de l'épreuve

La nature de l'épreuve est restée inchangée par rapport à la session précédente, aussi bien dans sa durée que dans sa composition. D'une durée totale de l'épreuve de 30 minutes, l'épreuve se compose d'un exposé qui doit être compris entre 15 et 20 minutes, à la suite duquel le jury pose un certain nombre de

questions aux candidats, sur le sujet du dossier et les documents qui le constituent aussi bien que sur d'autres thématiques sociologiques.

Les candidats continuent donc d'être invités à construire un propos structuré et argumenté, noué autour d'une problématique, en s'appuyant sur les documents du dossier et en les commentant aussi finement que possible. Les dossiers comprennent un maximum de cinq documents tirés de publications sociologiques classiques ou contemporaines. Ces documents peuvent être des tableaux de données, des graphiques, des encadrés méthodologiques ou encore des extraits d'entretiens ou de notes ethnographiques, de l'iconographie...

Les sujets des dossiers sont puisés dans les différents sous-champs de la discipline qui figurent dans le programme du concours : sociologie de la famille, de l'éducation, du travail, des organisations, de la culture... Le jury s'est efforcé de proposer une large variété de sujets, tout en s'inscrivant scrupuleusement à l'intérieur du programme de l'épreuve.

Attentes du jury

Il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent et mobilisent de façon pertinente le raisonnement sociologique, les références classiques, mais aussi des enquêtes empiriques contemporaines, pour répondre de façon organisée et structurée à une problématique déduite du sujet, et qui doit être explicitement énoncée dans l'introduction. Les exposés doivent être clairs et précis, ce qui implique de définir correctement les notions centrales, et de suivre un plan ordonné et explicitement énoncé lui aussi à la fin de l'introduction. Un bon exposé est celui par lequel les candidats construisent une problématique pertinente, en effectuant des va-et-vient entre leurs arguments, les documents et les références extérieures. Le jury a sanctionné les propos trop descriptifs se contentant d'énoncer des résultats quantitatifs sans prendre de recul par rapport au mode de recueil des données ou listant les données sans chercher à les ordonner.

Au-delà de ces qualités de clarté, de précision et de structuration logique, le jury a été, comme les années précédentes, particulièrement attentif à la qualité de la construction et de l'exposition des arguments dont l'articulation compose l'ensemble du corps de l'exposé, entre l'introduction et la conclusion. A cet égard, le jury rappelle que s'impose aux candidats l'obligation, dans la construction de chaque argument, d'une part d'énoncer clairement et précisément leurs propositions, et d'autre part de les étayer empiriquement, à partir d'analyses rigoureuses des documents qui constituent le dossier (qu'il convient en outre de présenter correctement, et plutôt au moment de les utiliser dans l'argumentation qu'en bloc pendant l'introduction), mais également à partir de leurs propres connaissances sociologiques. L'épreuve requiert donc des candidats à la fois une maîtrise certaine des références "théoriques" classiques dans la discipline, et une culture aussi diversifiée et approfondie que possible des recherches empiriques dans les différents domaines qui la constituent.

Le jury profite également de ce rapport pour rappeler aux candidats l'importance de la "discussion" qui suit les exposés. Il rappelle que les questions posées par le jury ne sont pas destinées à déstabiliser les candidats, mais d'une part à revenir sur des points évoqués trop rapidement ou de façon insuffisamment précise dans l'exposé, afin de donner aux candidats une occasion d'améliorer l'impression initiale ; et d'autre part, à élargir le champ de l'interrogation, pour mesurer la diversité thématique de leurs connaissances (l'objectif est alors de réduire un peu les effets de la "chance" du tirage sur la notation).

Enfin, le jury invite les candidats à faire attention aux qualités plus strictement formelles de leur présentation : il faut veiller à ne pas parler trop vite, mais de façon posée, en regardant le jury, et à partir de notes correctement organisées qui ne doivent cependant pas être entièrement rédigées. Dans cette perspective, le jury suggère aux candidats, entre autres précautions, de numérotter leurs feuilles de brouillons, de ranger correctement les documents du dossier s'ils les ont désagrafés, d'écrire sur les documents (entourer, souligner, surligner...) pour se faciliter l'analyse et ensuite la citation des données...

Appréciations générales

Pour commencer, le jury tient à saluer la solidité et la qualité générales de la dizaine d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale à 13/20 : ils témoignent, chez ces candidats, d'une maîtrise très convaincante à la fois de la culture théorique, méthodologique et empirique de la discipline sociologique, et d'une très bonne capacité à la mobiliser de façon clairement structurée. Ces très bonnes prestations allient la pertinence de l'argumentation et une très bonne assimilation des règles formelles de l'exercice : le jury note avec beaucoup de satisfaction, dans les meilleurs cas, la conjonction de la maîtrise du temps, de la très grande intelligibilité du plan suivi, et même d'un plaisir visible à défendre ainsi des arguments rigoureusement étayés, en même temps que précis et nuancés. Ces qualités, au service d'efforts réels pour répondre réellement à une question correctement formulée, distinguent cette dizaine de prestations.

Le jury a également relevé dans plusieurs de ces bonnes prestations un certain nombre de qualités de fond ou de forme qui pourraient inspirer l'ensemble des futurs candidats. Le jury a ainsi noté la tendance, très appréciable, des bonnes prestations à s'appuyer sur un nombre finalement modéré de références : plusieurs des très bons candidats évitent le "name dropping", et prennent soin de ne pas multiplier inutilement les citations trop superficielles (souvent réduite à un nom d'auteur et la mention d'un concept ou d'une "théorie"),

pour préférer un appui sur un petit nombre de travaux mobilisés de façon beaucoup plus précise et approfondie. Un peu dans le même registre, qui démontre une capacité à investir le raisonnement sociologique, le jury a toujours favorablement apprécié l'effort fait par certains candidats pour proposer des calculs personnels simples à partir des données d'un document, afin d'appuyer plus précisément un argument.

Par exemple, le calcul de taux à partir des effectifs, à des fins de comparaison. Dans le document 3 du dossier 14, c'est même une simple addition, correctement effectuée, qui permettait de mettre en évidence l'importance des couples dans lesquels les hommes gagnent plus que les femmes. Toujours dans le même ordre d'idées, le jury a apprécié les efforts de certains candidats pour "croiser" et articuler entre eux, dans un même argument, des données puisées dans deux documents différents. De façon plus générale, le jury a toujours valorisé les exposés dans lesquels les candidats prenaient soin de démontrer une lecture correcte et précise des données, mise de façon efficace au service de leur argumentation.

Par contraste, les prestations sanctionnées par des notes moins élevées ont péché, à des degrés évidemment variables, par un certain nombre de défauts. Le choix est fait ici de ne pas les énumérer tous, mais d'insister sur ce qui a semblé au jury le plus dommageable, à savoir la faiblesse de certains étayages empiriques des démonstrations. En premier lieu, il arrive trop souvent encore que, pour commencer, aucun cadrage quantitatif des sujets abordés (nombre de mariages, de PACS, taux d'équipement des ménages, effectifs des PCS, etc.) ne soit proposé par les candidats. Le jury s'étonne du reste des lacunes d'un certain nombre de candidats, révélées par les difficultés à répondre de façon précise à des questions simples sur la liste des 6 PCS au niveau agrégé, la proportion d'ouvriers dans la population active, le montant du SMIC et du RSA, le taux de chômage ou le nombre annuel de mariages, de PACS ou de divorces en France... Plus embêtant, le jury a constaté dans l'ensemble une attention régulièrement insuffisante aux spécificités des enquêtes et des méthodes permettant de produire les données qu'ils analysent, quand ce n'est pas une attention insuffisante à ces données mêmes. Par exemple dans le dossier 11 sur « Les représentations ordinaires de l'espace social », les candidats ne disent absolument rien de la méthode expérimentale sur laquelle reposent les résultats proposés. Les notes intitulées "Pour comprendre ces résultats", que le jury fait pourtant l'effort de faire figurer régulièrement au début de certains dossiers, ne sont visiblement pas lues, et en tout cas pas ou beaucoup trop rarement mobilisées. Les candidats doivent donc vraiment prêter attention aux enquêtes utilisées et détailler les modes de collecte des données. Le mode de construction des données fait partie intégrante de l'interprétation des résultats et le jury est en droit d'attendre des commentaires ou des précisions sur celle-ci, et les candidats doivent prendre en compte les spécificités des méthodes d'enquête dans l'exploitation des résultats.

Géographie

Le jury a écouté cette année seulement six prestations orales et regrette que peu de candidats choisissent la géographie en option. Malgré l'échelle unique du 1:25 000^e pour les sujets proposés, le panel de cartes était varié, allant du très urbain (St-Etienne) au très rural (Arbois), du littoral (Calais) à la haute montagne (Néouvielle). Les documents étaient eux aussi divers : cartes à une autre échelle, photographies, statistiques agricoles, documents promotionnels, littérature grise et article de presse. Cet ensemble de sujets a permis aux candidats d'exprimer l'étendue de leurs connaissances du territoire français.

Les candidats qui ont pris le temps de décrire et d'analyser dans le détail la variété des formes de la carte (topographiques, géomorphologiques) ont été valorisés et cela apparaît tout aussi important sur les cartes de faible densité que sur les cartes urbaines. Par exemple, sur la carte de Millau, il était nécessaire de repérer les formes calcaires et karstiques notamment pour faire le lien avec les activités économiques. De même, sur la carte de St-Etienne, il était important de mentionner le relief comme facteur d'organisation de la ville.

Le jury rappelle encore qu'il est important de replacer la carte étudiée dans son environnement à une autre échelle, en particulier pour repérer la structuration par les voies de communication majeures. Il a encore pu observer des méprises en ce sens : ainsi, les gares ont été éludées sur la carte de St-Etienne, et le viaduc ne fait pas de Millau un carrefour majeur. Les candidats sont invités, encore une fois, à utiliser la carte de France placée dans la salle de préparation.

Plusieurs candidats ont convoqué des définitions théoriques, ce qui peut être intéressant en vue de la démonstration, si ce n'est pas desservi par des imprécisions. En particulier, les candidats se montrent trop souvent démunis face à des espaces ruraux, ce qui semble témoigner d'une moindre maîtrise de ces territoires. Il est ainsi gênant de confondre élevage ovin et caprin, de voir de l'openfield là où l'on trouve landes et broussailles (Millau), de considérer qu'un vin est de qualité moyenne sur la base de la simple orientation de certains coteaux vers l'Ouest (Arbois) ou encore de ne pas reconnaître rapidement les types de végétation (Arbois pour les sapinières, Millau pour les paysages de steppe). De même, face à des cartes urbaines, il

convient de rentrer dans le détail des formes de bâti et d'occupation du sol, qu'elles concernent la ville centre ou l'espace périurbain (St-Etienne).

Dans le cas des exposés les mieux réussis, l'organisation générale avec une problématique bien choisie déroulant un plan construit permet de mettre en place une démonstration et d'éviter les répétitions d'une partie à l'autre.

Enfin, sur une carte au 1 :25 000^e, tous les espaces figurés doivent être mentionnés. Il convient de ne pas se contenter du nom de la carte et donc de ne pas omettre des espaces qui ont une emprise spatiale très forte (la mer sur la carte de La Baule, la forêt sur la carte d'Arbois, les Causses sur la carte de Millau). L'analyse précise de l'ensemble de la carte (Calais) permet au candidat de varier les angles de vue et les thématiques abordées, ce qui doit contribuer à rendre compte de sa culture géographique sans que les connaissances énoncées apparaissent plaquées.

Pour conclure, le jury reconnaît l'important travail effectué par les préparateurs comme par les candidats, l'épreuve orale étant dans l'ensemble bien maîtrisée comme en attestent les notes s'échelonnant de 8 à 18 cette année.

Histoire contemporaine

Le jury a entendu 45 candidats et attribué des notes qui s'échelonnent de 03 à 20, révélatrice d'une grande hétérogénéité de la qualité des prestations. Il souligne cependant un effort général en matière de problématisation des sujets, qui se traduit par des introductions le plus souvent de bonne facture. Il est également sensible au soin mis par les candidats à la définition des notions et concepts utilisés dans le sujet ou dans leur présentation, avec cependant une tendance un peu trop récurrente au choix d'une approche trop abstraite, voire philosophie de ces termes (travail, consommation, frontière...). Cette plus grande attention portée au sujet et à sa problématisation se traduit par l'élaboration de plans souvent pertinents dans leurs grandes lignes. Malheureusement, une mauvaise gestion du temps a entraîné à de nombreuses reprises un traitement inégal des parties, le candidat ou la candidate consacrant plus de la moitié de sa présentation à l'introduction et à la première partie, en multipliant les digressions ou détails inutiles. Ce déséquilibre a eu inévitablement des conséquences sur les notes, les candidats et candidates n'ayant pu alors traiter de tous les aspects du problème proposé. Par ailleurs, la structuration générale de la présentation cache souvent parties et sous-parties mal construites, au sein desquelles il devient difficile de suivre le sens général de la démonstration. Les exemples doivent être judicieusement choisis, de façon à illustrer le déroulement du propos et non à occuper du temps de parole inutilement. L'ampleur chronologique ou thématique des sujets proposés impose en règle générale un effort de mise en perspective, visant à souligner les articulations ou les inflexions du phénomène étudié. C'est sur ces dernières qu'il convient de bâtir son propos en premier lieu.

Il faut cependant distinguer entre sujets de facture classique, et particulièrement sur les thèmes de relation internationales, qui donnent généralement lieu à des plans plus descriptifs qu'analytiques et ceux moins attendus auxquels les candidats et les candidates ont choisi de répondre avec davantage de réflexion. Le jury rappelle à cette occasion que l'épreuve est l'occasion de mesurer les capacités analytiques de candidats et candidates plus que d'apprécier l'encyclopédisme de leurs connaissances, même s'il est nécessaire que ces dernières soient suffisamment solides pour assurer une bonne interprétation du sujet proposé.

Si le jury n'a pas relevé d'erreurs majeurs, il tient cependant à souligner quelques lacunes qui lui ont paru particulièrement problématiques : au sujet des empires centraux, il a pu observer une grande méconnaissance de la situation de tension inter-ethniques, de même qu'une faible maîtrise des enjeux relatifs aux Moyen-Orient, aux phénomènes migratoires ou encore à la résistance en France durant la Seconde Guerre mondiale ; le manque de connaissances sur les grandes évolutions de phénomènes tels que l'évolution de la population active en France, du temps de travail, de la scolarisation, ou du syndicalisme interroge dans le cas d'élèves suivant par ailleurs des enseignements de sciences économiques et sociales.

Quelques conseils peuvent être utiles : quand un sujet porte sur un phénomène dans la longue durée, le plan chronologique est généralement le plus efficace, dès lors que le candidat ou la candidate parvient à caractériser judicieusement les séquences qui servent à définir les parties ; le recours à une typologie peut souvent aider à dépasser une logique purement factuelle ou descriptive peu satisfaisante ; le fait de s'interroger systématiquement sur les variations géographiques, temporelles, sociales (genre inclus) et en terme d'échelle du phénomène étudié apportera systématiquement une plus-value à la réflexion.

Langues vivantes

Allemand

Trois candidats ont passé cette année l'épreuve d'explication de texte allemand contemporain hors programme. Ils ont obtenu des notes allant de 6/20 à 17/20. Evidemment, le faible nombre de candidats rend délicat l'exercice du bilan d'épreuve, car il est difficile de tirer des conclusions générales à partir d'un échantillon aussi restreint.

Les textes proposés étaient des articles ou extraits d'articles de presse datant de moins d'un an et tirés de la presse germanophone (cette année : la *Süddeutsche Zeitung* et le *Spiegel*). Les sujets abordés dans ces articles couvraient diverses questions de civilisation contemporaine. Il s'agissait surtout de sujets d'actualité politique et culturelle (la publication d'une édition critique de *Mein Kampf* et ses enjeux, la commémoration du vingt-cinquième anniversaire de la Réunification, la présidence de la République fédérale et l'élection prochaine).

L'épreuve dure une demi-heure et se déroule en deux temps : l'explication du candidat, d'une durée de 20 minutes au maximum, est suivie d'un entretien avec le jury (10 minutes environ). Au cours de la première partie, on attend du candidat qu'il introduise sa présentation, qu'il lise quelques lignes du texte à haute voix, puis qu'il en analyse et commente le contenu. Le jury insiste sur l'importance de la lecture qui fait partie intégrante de l'épreuve et qui a été parfois négligée par le passé (cela n'a pas été le cas cette année). Le candidat n'est pas obligé de commencer par elle, mais il est préférable de la placer avant le développement proprement dit. Le candidat sélectionne librement le passage qu'il souhaite lire, mais il semble judicieux de le choisir pour son caractère illustratif, sa pertinence ou sa valeur au regard de la problématique, afin que cette lecture serve d'entrée en matière et témoigne d'une bonne compréhension des enjeux. La lecture ne saurait se résumer à une très courte citation du texte. Le jury constate avec satisfaction que les candidats ont suivi ces conseils, déjà prodigués dans les rapports des sessions précédentes.

Pour la première partie de l'épreuve, le jury n'attend pas de structuration type. Le candidat peut choisir de commencer par analyser le texte puis proposer son commentaire, ou au contraire de procéder de façon linéaire en dégagant les différents aspects du texte et en les commentant au fur et à mesure. La prestation du candidat ayant obtenu la note de 17/20 était excellente mais elle aurait encore gagné à être mieux structurée, notamment au niveau de l'introduction et, dans une moindre mesure, de la conclusion. Ces étapes essentielles du commentaire méritent qu'on leur accorde le plus grand soin. A une exception près, les candidats ont bien pris appui sur le texte et l'ont cité convenablement. Nous rappelons tout de même que toute citation doit être explicitement signalée comme telle et située dans le texte.

La note la plus basse attribuée cette année est de 6/20. La candidate n'a manifestement pas bien compris le texte et n'a pas su en faire l'explication. Ses réponses aux questions du jury ont par ailleurs révélé d'importantes lacunes dans ses connaissances sur l'Allemagne contemporaine (modalités d'élection et fonction du président fédéral, notions biographiques sur l'actuel président, Joachim Gauck, contexte de la « grande coalition », combinaisons envisageables lors de la formation de coalitions et les récentes alliances « noires-vertes »).

Toutefois, les candidats maîtrisent assez bien dans l'ensemble les exigences de l'exercice, et les réponses aux questions posées ont parfois été impressionnantes de précision (sur *Mein Kampf* et le débat historiographique entre « fonctionnalistes » et « intentionnalistes », sur les enjeux de la surveillance et de l'infiltration des milieux d'extrême-droite par les services de renseignement, notamment).

Le niveau linguistique des candidats peut dans l'ensemble être qualifié de satisfaisant, un candidat se démarquant même par une langue très idiomatique et une expression claire et maîtrisée. Quelques barbarismes sont néanmoins à déplorer (**unterstricht*) ainsi que des erreurs de genre (**das Prozess*, **der Staatsoberhaupt*, **der Spiel*, **der Schloss*) ou de pluriel sur des mots courants (**die Täten*, **die Wahlen*, *Bänder* au lieu de *Bände* pour *der Band*). Quelques confusions aussi : *Merkmale* pour *Kriterien*, *Abschnitt* pour *Absatz* (erreur classique). Certains candidats semblent ne pas tout à fait maîtriser la rection prépositionnelle (**fokussieren über*, **bestehen in zwei Bänden*, **Kritik gegen*) et casuelle (**in der CDU eingliedern*). Peut-être faut-il insister encore sur certaines difficultés grammaticales : la double marque du génitif masculin et neutre, parfois oubliée ; ou encore la construction avec l'infinitif sans *zu* après les verbes de modalité.

La prononciation est encore perfectible. Prononcer les noms de villes allemandes à la française (Berlin, en l'occurrence) n'est pas acceptable. Certains mots sont encore trop souvent mal accentués (**Artikel*, **Europa*, **Politik*, **vorlegend*) et le *h* reste un problème, tantôt parce qu'il n'est pas prononcé, tantôt parce que les candidats l'ajoutent de façon abusive (*Angst* prononcé **Hangst*, *als ob* prononcé **hals hob*).

Ces quelques réserves faites, le jury salue le sérieux avec lequel les candidats se sont préparés à cette épreuve.

Anglais

Nombre de candidats interrogés : 27

Répartition des notes : ; 03/20 (1) ; 04/20 (1) ; 05/20 (1) ; 06,5/20 (3) ; 07/20 (1) ; 08,5/20 (1) ; 09/20 (1) ; 09,5/20 (2) ; 10/20 (1) ; 10,5/20 (1) ; 11/20 (4) ; 11,5/20 (3) ; 12/20 (1) ; 12,5/20 (1) ; 13/20 (2) ; 14/20 (1) ; 14,5/20 (1) ; 15/20 (1) ; 16/20 (1) ; 17/20 (1) ; 18/20 (1) ; 19/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : 11.11 (écart-type : 4.06)

Les sources utilisées provenaient de :

BBC.com
The Boston Globe
Chicago Tribune
The Daily Telegraph
The Economist
The Financial Times
Forbes
The Guardian
The Huffington Post
The Nation
The National Review
The New York Times
The New Statesman
The Los Angeles Times
The Scotsman
WalesOnline
The Washington Post

Les documents proposés aux candidats étaient, comme les années précédentes, des textes de 700 à 900 mots environ, parfois accompagnés d'illustrations, publiés entre août 2015 et juin 2016, qui portaient sur l'actualité politique, sociale et économique de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Pour la Grande-Bretagne, les textes abordaient notamment les questions du référendum sur le « Brexit », de la mémoire du passé colonial, des frais d'inscriptions dans les universités, de l'élection de Sadiq Khan à la mairie de Londres, de l'élection de nouveaux maires dans les grandes villes anglaises, de la philanthropie et des grandes compagnies pétrolières, des prérogatives de la Chambre des lords, ou bien encore de la fiabilité et du rôle des sondages dans la vie politique britannique. En ce qui concerne les États-Unis, les articles proposés traitaient par exemple du mouvement « Black Lives Matter », des élections présidentielles, des problèmes de financement des universités d'État dans l'Illinois, de la vision de Thanksgiving chez les Amérindiens, de la représentation de l'histoire des Mexicains-Américains dans les manuels scolaires au Texas, du phénomène de gentrification dans certaines villes telle San Francisco et de la représentation de la banlieue.

Concernant le format de l'épreuve, rappelons qu'après une heure de préparation, les candidats sont entendus pendant trente minutes par le jury. Cet oral se compose de deux parties, une présentation de vingt minutes par le candidat, suivie de dix minutes d'entretien. Dans l'ensemble, il est apparu qu'un certain nombre de candidats avaient moins bien respecté le format de l'épreuve que les années précédentes. Les membres du jury ont ainsi déploré cette année un certain nombre d'écueils : synthèses trop longues et commentaires trop rapides, présentations trop brèves ou trop longues (les membres du jury interrompent les candidats au bout de vingt minutes même si ceux-ci n'ont pas terminé leur présentation). Plusieurs candidats ont en outre omis de lire un passage du texte, alors que ceci fait partie intégrante de l'épreuve. À l'inverse, les meilleurs candidats ont choisi des passages pertinents et ciblés (attention à ne pas choisir de passages trop longs) qui permettaient de souligner les points les plus intéressants et de mettre en évidence les problématiques soulevées par le texte. Rappelons par ailleurs qu'il convient de s'entraîner régulièrement à la lecture, afin que celle-ci soit fluide et vivante. Il est pour finir impératif que les candidats précisent les numéros de ligne lorsqu'ils citent le texte.

Les candidats doivent proposer une introduction relativement brève mais efficace : les meilleurs candidats débutent souvent par une présentation de l'enjeu général soulevé par le texte et il n'est ainsi pas inutile de préciser le contexte et les débats contemporains avant de présenter le document et sa source, ce qui permet de montrer au jury que le candidat est capable de situer le texte dans une problématique plus large. Les informations fournies par le paratexte doivent être exploitées par les candidats, car elles permettent souvent de cerner le point de vue de l'auteur ainsi que son statut. À ce titre, le jury aimerait rappeler que tous les auteurs ne sont pas journalistes, et que de nombreuses sources de presse font appel à des hommes ou

femmes politiques, des universitaires ou d'autres acteurs/actrices de la société civile. De même, l'idée qu'un journal ne défendrait qu'une seule ligne politique est à proscrire, car plusieurs points de vue peuvent s'exprimer dans les colonnes. Enfin, les candidats ne devraient pas hésiter à utiliser le titre de l'article, qui leur permet éventuellement de recentrer le débat ou d'indiquer clairement la prise de position de l'auteur.

La synthèse, premier moment de la présentation des candidats, ne saurait quant à elle se contenter d'être une paraphrase linéaire du document ni un simple résumé des idées qui y sont développées. De nombreux candidats ont par ailleurs malheureusement tendance à reprendre des passages entiers du texte sans indiquer qu'il s'agit de citations, ce qui fait montre d'un grave problème de méthode, voire dans certains cas d'une certaine malhonnêteté intellectuelle dans l'exercice. Les meilleures présentations sont celles qui parviennent à hiérarchiser et classer les informations et les idées, à dégager la problématique principale, à expliciter quelques allusions ou propos implicites, et à identifier clairement le ton, les stratégies et l'intention générale de l'auteur. Les candidats ne doivent pas hésiter à s'intéresser au choix lexical de ce dernier, car il est souvent révélateur d'un point de vue particulier. Il convient de bien veiller à ne pas dépasser 8 minutes pour cette première partie.

Les candidats doivent ensuite (dans les 12 à 14 minutes restantes) proposer un commentaire du texte, qui doit être clairement distingué de la synthèse. Rappelons ainsi que dans un souci de clarté et d'efficacité, les candidats sont invités à placer l'annonce de la problématique et du plan de leur commentaire entre la synthèse et celui-ci. Tout comme l'an dernier, les membres du jury tiennent à souligner que les meilleures prestations sont celles qui construisent leur commentaire à partir des remarques formulées lors de la synthèse mais en replaçant les enjeux du document dans une perspective plus large : la seconde partie de la présentation doit ainsi être adossée au texte, sans pour autant répéter le propos de l'auteur ni se contenter d'une analyse de la subjectivité de celui-ci. Pour cela, une bonne connaissance du contexte est bien évidemment indispensable. Les membres du jury tiennent néanmoins à mettre en garde les candidats contre la tentation de « réciter » des connaissances : les points de contexte trop généraux, ou qui ne sont pas associés à un raisonnement ne sont pas valorisés et peuvent même s'avérer contre-productifs lorsqu'ils entravent le déroulement de l'argumentation ou donnent l'impression d'un simple placage de connaissances. Les commentaires les plus aboutis sont au contraire ceux qui parviennent à respecter le délicat équilibre entre références au texte et présentation du contexte, et des questions de fond que le document soulève (par exemple : le sentiment de défiance à l'égard des élites, les enjeux liés à l'utilisation du référendum dans le contexte d'une crise de la représentativité, les crispations identitaires ou bien encore les débats contemporains sur la mémoire du passé colonial ou esclavagiste). Le jury tient à rappeler aux candidats qu'ils/elles doivent s'efforcer de maîtriser les concepts ou notions clefs des domaines britanniques et américains, tels que le fédéralisme ou le libéralisme, dans leur contexte spécifique. Une connaissance solide des institutions et de leurs enjeux (systèmes des poids et contrepoids aux États-Unis, rôle des différentes chambres par exemple) est nécessaire à une appréhension pertinente des enjeux politiques de chaque pays.

Le rapport de l'an dernier insistait sur le fait qu'il ne s'agissait pas pour les candidats d'adopter une posture morale, ce qui a été globalement bien compris par les candidats, qui se sont efforcés d'envisager et de dégager les enjeux stratégiques soulevés par le document. Le jury a pu cependant déplorer des visions caricaturales des sociétés britanniques et américaines (les États-Unis ont pu ainsi être présentés comme une société post- raciale, une terre d'accueil où règnent liberté et progrès...). Les candidats doivent se méfier de tout propos apologétique ou dénigrant. Afin de construire un discours nuancé, les candidats doivent éviter les commentaires articulés comme suit : 1. Description d'un ou plusieurs problèmes posé(s) par le texte 2. Solutions et / ou conséquences. Ce type de plan n'est pas du tout dynamique et il ne fait pas apparaître les enjeux propres à un texte. La problématique doit poser une véritable question auquel le plan proposé doit répondre. Les différentes parties doivent être bien articulées afin de montrer comment le candidat a construit sa réflexion.

L'entretien qui suit n'est, rappelons-le, aucunement destiné à « piéger » le candidat et n'a pas vocation à se transformer en test de connaissances. Il n'est pas rédhibitoire pour un candidat d'admettre qu'il ne connaît pas un point de contexte précis, mais il faut en revanche faire preuve d'un certain dynamisme, et jouer réellement le jeu de l'échange avec le jury, l'entretien étant destiné à permettre aux candidats d'aborder ou d'explicitier des points qu'ils n'auraient pas ou peu abordé lors du commentaire. Les bons candidats parviennent à envisager les enjeux de l'article selon un nouvel angle proposé par le jury.

La question de la langue anglaise ne fait pas l'objet d'une notation à part, les membres du jury s'attachant avant tout à évaluer le contenu du propos des candidats et leur capacité à *communiquer* celui-ci. Il va néanmoins sans dire que ce propos doit nécessairement s'appuyer sur l'utilisation d'une langue riche et fine (vocabulaire, syntaxe), et sur de réelles compétences de communication (oralisation, accentuation). Rappelons ici aux candidats la nécessité de s'adresser de la façon la plus claire possible aux membres du jury (importance du regard), et d'adopter un débit qui soit fluide sans être trop rapide. Le jury a par ailleurs apprécié les efforts fournis par les candidats qui se sont efforcés de structurer leur discours: rappelons ainsi que

l'utilisation de *link words* simples (*however, furthermore*, etc.), loin d'être cosmétique, a vocation à proposer un discours qui ne soit pas une simple accumulation de points déconnectés les uns des autres, mais bien au contraire un contenu structuré, argumentatif et présentant un caractère véritablement organique.

Au chapitre des erreurs de langue, il convient de prendre garde également aux nombreux -s fautifs ou « parasites », notamment dans l'emploi des adjectifs (* *the Republican's Party*, **Native Americans people*). Les membres du jury ont également déploré de nombreuses erreurs dans l'emploi des pronoms relatifs (emplois fréquents de *which* à la place de *who*). La question de la détermination, et notamment l'utilisation de l'article défini est toujours problématique en anglais et les candidats doivent veiller à utiliser correctement l'article zéro et *the* (Ø *abortion*, Ø *neo-liberalism*, Ø *UKIP*, Ø *Labour*, mais *the UK* et *the United States*). Ils doivent également prêter attention à la place correcte des adverbes ou pronoms tels que *more*, *yet* ou *enough*. Rappelons également la nécessité pour les candidats de bien veiller aux distinctions entre *politics*, *politicians* et *policies* et à l'emploi des adjectifs *political* et *economic*. Plusieurs candidats ont également commis l'erreur classique de confondre *actual* et *contemporary*. En ce qui concerne la prononciation, le jury a remarqué des confusions entre les termes suivants : *wall / whole* ; *work / walk* ; *live / leave* ; *word / world*. Certains mots utilisés couramment ont pu être mal prononcés : *student* ; *study* ; *boom* ; *oil* ; *promise* ; *vote* ; *purchase* ; *discuss* ; *current* ; *pursue*. Pour ce qui est de l'accentuation, rappelons que les suffixes *-ion* ; *-ual* ; *-ient* ou *-ic* affectent la position de l'accent tonique, qui sera, à de rares exceptions près, placé sur la syllabe précédent le suffixe.

Les membres du jury invitent les futurs candidats à lire les différents rapports et à se préparer tout au long de l'année à cet exercice exigeant. Ils tiennent enfin à féliciter les candidats qui ont proposé une analyse ambitieuse des enjeux politiques et sociaux soulevés par les documents, qui ont utilisé leurs connaissances à bon escient et qui ont fait preuve d'un réel engagement intellectuel et critique.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd edition).
- Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th edition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2009.
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2009.

Consulter également la rubrique « planète presse » du site web de *Courrier international* (http://www.courrierinternational.com/sources_overview). Y sont répertoriés et décrits tous les titres de la presse internationale.

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

- Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
- Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
- Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
- Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

- Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th edition).
- Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd edition).

Espagnol

Le jury a entendu cette année 4 candidats en série SES. Les notes se sont échelonnées de 9/20 à 16/20, avec la répartition suivante : 9/20 (1), 14/20 (1), 16/20 (2). L'impression que le jury en a retirée est donc dans l'ensemble positive.

De façon générale, la méthode de l'épreuve semble maîtrisée. Le jury a ainsi entendu des commentaires toujours construits et structurés. Sur les quatre prestations, une seule obtient une note inférieure à la moyenne, qui s'explique par un commentaire qui consistait essentiellement à exposer des théories économiques au détriment de la spécificité du cas décrit dans l'article, en l'occurrence celui de la fermeture d'une célèbre librairie de Buenos Aires. Le jury rappelle à tous les candidats de la série SES que si leurs connaissances en matière de sciences économiques est sans conteste un bagage utile, il ne faut pas que l'épreuve orale de langue vivante devienne prétexte à un exposé théorique s'éloignant du texte et de ses enjeux spécifiques.

Parmi les bonnes prestations, celles qui ont obtenu la meilleure note, malgré une langue non exempte de fautes, ont su fournir une analyse correcte et structurée de l'article de presse. Les candidats ont su mettre à profit leurs connaissances en sciences sociales, mais aussi au sujet de la civilisation et de l'actualité de l'Espagne et de l'Amérique latine.